

FORMULE 5

ORDRE DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS

(Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires, L.N.-B. 2013, ch. 23, sous-al. 37(1)c(i))

COUR DU BANC DE LA REINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DIVISION DE PREMIÈRE INSTANCE
CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE _____

Dans l'affaire d'un interrogatoire en vertu de la partie 5 de la
Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires, L.N.-B. 2013, ch. 23

Entre : _____, créancier enregistré
et
_____, débiteur judiciaire

ORDRE DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS

Destinataire : _____

À la demande de _____ pour la prise d'un ordre vous enjoignant de fournir des renseignements concernant les biens du débiteur judiciaire et sa capacité à satisfaire au jugement,

IL VOUS EST ORDONNÉ de fournir les renseignements suivants :

Ces renseignements doivent être fournis au plus tard le _____ à l'adresse ci-dessous.

FAIT à _____ le _____ 20____

(signature)

_____, greffier de la Cour du Banc de la Reine
du Nouveau-Brunswick pour la circonscription judiciaire de _____

*Sceau de
la cour*

(adresse et numéro de téléphone)